MARCHÉ A PROCEDURE ADAPTÉE (MAPA 2020)

REGLEMENT DE LA CONSULTATION ET CAHIER DES CHARGES

IDENTIFIANTS :

Organisme qui passe le marché : Lycée Henri Bergson
27, rue Edouard Pailleron
75019 PARIS

Représenté par : Mme Anne SCHNABELE, Personne responsable des marchés
Comptable assignataire des paiements : Agent comptable du Lycée Henri Bergson

OBJET DU MARCHÉ :
FOURNITURE D'UNE MACHINE ENCARTONNEUSE BRAS ROBOTISE-6 AXES

Date limite de dépôt des offres

Le 13 novembre 2020

Marché passé selon une procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics

Demandes de renseignements 01 42 02 83 40

- Administratifs auprès de M. GUÉROT, Gestionnaire
denis.guerot@ac-paris.fr

- Techniques auprès de M. DEMBELÉ, Directeur délégué ou auprès de M. SCHMITT, Professeur
sori.dembele@ac-paris.fr jean-pierre.schmitt@ac-paris.fr

I - REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Article 1 – Date limite de dépôt des offres :

Le vendredi 13 novembre 2020

Article 2 - Modalités de dépôt des offres :

Les offres doivent être adressées au service Intendance du lycée Henri BERGSON :
27, rue Edouard Pailleron – 75019 PARIS sous pli fermé portant la mention

« Marché 2020 UNE MACHINE ENCARTONNEUSE BRAS ROBOTISE-6 Axes – NE PAS OUVRIR », soit par voie postale, soit par dépôt contre récépissé ou sur la plateforme AJI (http://mapa.aji-france.com)

Article 3 - Critères de choix

Les offres seront examinées selon les critères de choix suivants :
Offre économiquement la plus avantageuse, selon la pondération suivante :

- Dossier technique (60%)
- Prix (40%)

II - DISPOSITIONS DU MARCHÉ

Article 4 - Objet de la consultation

Le présent marché a pour objet la fourniture d'un système de palettiseur didactisé. L'objectif de ce support pédagogique est multiple :

- ✓ L'ensemble des compétences dans la formation visée peut être validé sur cette ligne.
- ✓ D'effectuer des productions complètes de type industriel sur une séance de trois heures en plaçant les apprenants dans des situations professionnelles de production avec contraintes de production, travail en équipe, modes de marche dégradée, en passe-travers, changements de produits et de formats,
- ✓ Des connexions de type Ethernet doivent être disponible en amont et aval de la ligne pour le raccordement à un ordinateur ou réseau afin de permettre l'utilisation d'une supervision déportée et des activités de télémaintenance,
- ✓ Le système devra être équipé d'un dispositif permettant la création de défaillances diverses à distance et pilotable par les enseignants,
- ✓ Chaque module doit être équipé de convoyeur à bande fermée en PVC afin de faciliter le nettoyage et d'une verrine de signalisation.

Article 5 - Allotissement

Le présent marché comporte 1 lot unique : MACHINE ENCARTONNEUSE BRAS ROBOTISE

Article 6 – Définition des prestations

- La fourniture d'une machine encartonneuse bras robotisé avec tous les équipements et outils associés (voir détails en annexe / descriptif des besoins),
- La fourniture des logiciels et connectiques informatiques nécessaires au fonctionnement des matériels commandés et compatibles avec un ordinateur (Windows 10 pro 64 bits),
- La livraison et installation des matériels sur le site désigné par l'établissement,
- La formation (d'une durée de 12h00) au sein du Lycée Henri Bergson pour trois utilisateurs,
- Le SAV réalisé à distance, ainsi que sur le site du Lycée avec un délai d'intervention du service technique dans les 2 semaines au maximum après le signalement de la panne,
- Reprise de tout ou partie l'ancien système.

Article 7 – Exécution du marché

Le présent marché est régi par le cahier des clauses administratives générales : fournitures courantes et services.

Les produits devront répondre aux normes européennes, françaises ou reconnues équivalentes
Les fiches techniques du constructeur devront obligatoirement être jointes à l'offre.

Durée de garantie :
Sont définies dans ce paragraphe les durées de garantie applicables à chaque famille de composants intégrés :

- Garantie 10 ans : Tous les éléments structurels des machines
    - Châssis (hors roues et piètements)
    - Panneaux d'habillage de structure (grillages, panneaux PVC et polycarbonate)
    - Coffret électrique et accessoires de coffrets hors appareillage électrique
- Garantie 5 ans : Tous les composants non couverts par la garantie à vie et n'intégrant pas de fonction électrique ou électronique:
    - Pièces mécaniques -Composants pneumatiques
    - Hydrauliques
    - Pièces de verrerie
    - Tuyauteries-...
- Garantie 2 ans : Tous les autres composants non couverts par les garanties de plus grande durée 2 ans.

Article 8 – Pièces constitutives du marché

- offre du candidat (selon modèle joint), comportant les quantités et les prix proposés, valant **acte d'engagement, daté et signé avec cachet de l'entreprise**.
- un devis détaillé pour chaque lot, faisant apparaître la période de garantie.
- **règlement de la consultation et cahier des charges, daté et signé**.
- les fiches techniques des matériels proposés
- un RIB de l'entreprise

Les offres indiqueront le délai de livraison.

Article 9 - Délai de validité de l'offre

Le délai de validité de l'offre est de 90 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.
Le présent marché ne deviendra définitif et ne pourra être exécuté qu'après notification à l'attributaire retenu, sous la forme d'un bon de commande signé par la personne responsable du marché.
Dans sa proposition, le candidat doit s'engager sur un délai maximum de livraison et de mise en service lorsqu'elle est prévue, à compter de la date de réception du bon de commande.

Article 10 – Documents à fournir

Le candidat, à l'appui de son offre, doit produire :

- une fiche faisant état de sa capacité professionnelle, technique et financière conformément aux articles 43,44 et 45 du CMP.
- **une déclaration sur l'honneur, datée et signée**, pour justifier que le candidat a satisfait aux obligations légales et fiscales, n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir et n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années d'une condamnation pour une infraction au code du travail.

Article 11 – Avance forfaitaire

Aucune avance n'est prévue.

Article 12 – Prix

Les prix sont fermes pour toute la durée du marché et sont réputés comprendre :

- les charges fiscales et parafiscales,
- les frais afférents au conditionnement, à l'emballage, à la manutention, au stockage, au transport et aux frais de douane éventuels jusqu'au lieu de livraison,
- les frais de livraison, installation et mise en service des matériels,
- les frais liés à la formation des utilisateurs,
- les frais liés à l'enlèvement de l'ancien système.

Article 13 – Modalités de règlement

Les règlements sont effectués par mandat administratif, selon les délais et conditions règlementaires. Les factures seront établies en un original et une copie portant, outre les mentions légales ou règlementaires, les indications suivantes :

- Les nom et adresse du créancier
- Le numéro de son compte bancaire ou postal
- Le numéro et la date du bon de commande et la référence du bon de livraison
- La désignation exacte des produits livrés ainsi que les numéros de série
- Le prix unitaire hors taxes de chaque article
- Le montant global hors taxes
- Le taux et le montant de la TVA
- Le montant TTC
- La date d'émission

L'Agent comptable procédera au paiement des sommes dues au titulaire, dans les 30 jours suivant la date de réception des demandes de paiement. En cas de dépassement de ce délai de paiement, des intérêts moratoires seront versés au titulaire. Le taux de ces intérêts est égal au taux de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires ont commencé à courir, augmenté de deux points.

Fait à……, le …….

Signature du candidat

ANNEXE - DESCRIPTIF DES BESOINS

Lot unique – UNE MACHINE ENCARTONNEUSE BRAS ROBOTISE-6 Axes

DESCRIPTIFS

- Machine encartonneuse bras robotisé, 6 axes avec tous les équipements et outils associés
  - Dimensions de l'équipement :
    Longueur 3100 mm, largeur 1000 mm, hauteur 2040 mm
  - Poids maximale : 350,00 kg maximum
  - Connectiques informatiques pour contrôler l'équipement par un ordinateur (Windows 10 Professionnel 64 bits)
  - Le système doit être équipé de 2 énergies, Electrique 3 x 400v et pneumatique 6 bars, il devra être piloté par un API et muni d'une IHM de grande taille
  - Il devra intégrer un bras manipulateur robot disposant pilotable et paramétrable soit par une interface spécifique, clavier, joystick ou par l'IHM de la machine.
  - Le système devra être livré avec les logiciels permettant le paramétrage et le pilotage du système et de son bras robot.
- Documentation et supports pédagogiques :
  - Le système devra être livré avec sa documentation au format numérique ainsi que les modélisations des sous-ensembles et de la structure au format SOLIDWORKS
  - Le système devra être fourni avec un ensemble d'activités de maintenance préventive et corrective ainsi qu'un ensemble de pièces détachées destiné à ces activités.
- Intégration de technologie innovante :
  - Le système doit pouvoir être équipé d'un module permettant la maintenance déportée et la supervision de fonctionnement. Ce système devra permettre de prendre la main à distance sur les paramètres de production et d'effectuer des diagnostics de défaillance. A cet effet il devra être muni d'une caméra de surveillance du fonctionnement à distance.

Fait à……, le …….

Signature du candidat